RAPPORT INTÉRIMAIRE SUR LES ACTIVITÉS ET LES RÉSULTATS VISÉS

PROGRAMME PROJETS NOVATEURS

AN 1 (12 octobre au 31 décembre 2018)

NOM DU BÉNÉFICIAIRE : Centre Intégré Universitaire de Santé et de Services Sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

TITRE DU PROJET : En route!

PERSONNE-RESSOURCE : Josée Marceau

UN BREF EXPOSÉ SUR LES ÉVÉNEMENTS LIÉS À LA RÉALISATION DU PROJET DURANT LA PÉRIODE VISÉE

Au début septembre, l'intervenant assigné au projet par le Carrefour Jeunesse Emploi de Rivière-des-Prairies (CJE RdP) a malheureusement quitté son poste. Dans l'attente de l'embauche d'un autre conseiller à l'emploi, une période de flottement de plusieurs semaines a suivi. L'affichage de poste s'étant avéré infructueux jusqu'à présent, une intervenante a été nommée en intérim et c'est avec cette dernière que nous avons poursuivi nos travaux d'adaptation du volet Emploi.

Concernant la gestion générale du projet, nous avons suivi une formation portant sur le logiciel SmartSheet, permettant une efficacité accrue au niveau de la création d'outils d'évaluation, de la planification et de la gestion des tâches. Une familiarisation avec différents logiciels et outils liés à la gestion de projets a également été nécessaire (ex.: Asana, Clockify, Canva, PowerPoint).

Suite à nos réflexions, nous avons modifié le nom du projet « Centre Multi-Services en partenariat : Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie en collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies » pour une appellation moins complexe, soit : « En route! ». Ce nom a été privilégié pour sa connotation positive et dynamique, qui implicitement exprime un mouvement vers l'avant, nous apparaissant correspondre tout à fait aux buts recherchés par ce projet. Dans la même foulée, nous avons assorti ce nouveau nom à une identité visuelle significative et reconnaissable. Le logo et ses flèches représentent les

différents volets du projet, de même que les choix qui s'offrent à nous en tout temps. Nous y avons associé la couleur verte, représentant à la fois la croissance et une référence au feu vert, symbole d'une mise en action immédiate.

Nous avons présenté le projet dans toutes les équipes des secteurs desservis par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal ainsi que dans toutes les unités hébergeant une clientèle de jeunes contrevenants à Cité-des-Prairies, incluant l'équipe de La Source (unité anglophone). Préalablement à ces exposés, nous avons produit différents documents de présentation du projet, adaptés aux intervenants des secteurs, aux intervenants de garde, aux jeunes et au grand public. Vous en retrouverez quelques exemples en annexe.

Durant cette période, nous avons également assisté au Colloque IUJD Défi Jeunesse 2018 dans le but de promouvoir le programme Projets Novateurs. Bien que la majorité des participants au Colloque étaient issus du milieu universitaire ou œuvraient en protection de la jeunesse, la présentation du projet aux professionnels travaillant auprès d'une clientèle contrevenante, nous a permis de constater une vision commune de l'intervention en continuum. Quelques intervenants provenant de différents milieux, dont Boscoville et les CIUSSS de Lanaudière et de la Montérégie, ont signifié leur intérêt à collaborer avec nous au cours de ce projet.

LES ACTIVITÉS RÉALISÉES ET LES RÉSULTATS OBTENUS EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS DU PROJET

Volet Emploi :

Puisque seul le Volet Emploi devait être actualisé dès l'An 1, nos efforts ont été principalement axés sur celui-ci. Nous avons débuté les travaux d'adaptation du programme d'employabilité offert par le Carrefour Jeunesse Emploi de Rivière-des-Prairies et les modalités de la mise en place des ateliers.

En partenariat avec le CJE RdP, nous avons amorcé le jumelage de chacun des ateliers avec des habiletés sociales du programme ART, ce qui permettra de favoriser la généralisation des acquis lors des animations subséquentes. En intégrant la pratique de ces habiletés au contenu du volet emploi, les participants seront à même de constater, de façon concrète, que celles-ci sont

profitables et nécessaires dans un contexte professionnel. Nous avons travaillé à la mise à niveau et à la bonification du contenu des trois premiers ateliers qui ont été animés cet automne, pour lesquels des présentations PowerPoint interactives ont été créées. Certaines notions ont été omises, telles que des questions sur l'orthographe et la définition du mot curriculum vitae, afin de mettre l'accent sur les aspects concrets de la démarche de recherche d'emploi. D'autres informations spécifiques à la clientèle ont été ajoutées, comme entre autres, l'inclusion des expériences de travaux communautaires dans le cv ou la divulgation d'un casier judiciaire juvénile à un employeur. Les formulations grammaticales ont été ajustées de façon à faciliter la compréhension, notamment pour les jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français. Nous avons également rafraîchi la facture visuelle des présentations afin qu'elles soient plus attrayantes pour les participants. Vous retrouverez à l'annexe 1, quelques exemples de modifications apportées à l'atelier #1, soit celui sur le curriculum vitae.

Concernant le processus de sélection des candidats, divers documents ont été produits ou modifiés suite aux ateliers-pilotes qui se sont terminés en août 2018. Tout d'abord, le sondage[1] visant à dresser le portrait de la clientèle et la sélection des candidats potentiels a été retouché avant d'être remis aux jeunes. Par la suite, nous avons procédé à la sélection des candidats[2] et à l'animation des trois premiers ateliers de la série, dont la description se retrouve à l'annexe 4. Le tableau ci-dessous résume les données concernant le nombre de jeunes et d'unités touchés par le volet emploi jusqu'à présent.

	Jeunes sondés	Intérêt à participer		Inscrits	Ayant terminé	Unités participantes		Ateliers animés	Animation	Taux de présence des jeunes aux ateliers	Nombre total de présences/ (nombre d'ateliers x nombre de jeunes inscrits)
	n	n	%	n	%	n/7	%	n	(hres)	%	n/(n ateliers x inscrits)
Été 2018 (pilote)	43	30	68%	5	100%	5	72%	6	9	87%	26/30
Automne 2018	27	5	19%	6	-	2	29%	3	4.5	72%	13/18
Total/ moyenne	70	35	50%	11	-	-	50%	9	13.5	80%	39/48

Tableau 1

[1] Ce questionnaire se retrouve à l'annexe 2.

[2] Vous retrouverez en annexe3, la cartographie du processus de sélection des candidats que nous avons synthétisé.

Différentes lettres ont été rédigées, s'adressant, selon la version, aux jeunes sélectionnés pour participer aux ateliers, à leurs éducateurs de suivi ou à leurs délégués à la jeunesse. Nous en avons joint un exemple en annexe 5. Ces lettres seront retravaillées puisqu'au moment de leur rédaction, nous n'avions pas encore déterminé de façon définitive le nom et le logo du projet.

Quant à l'aspect ethnoculturel et son incidence sur la discrimination à l'emploi, la recherche d'informations et les lectures faites sur le sujet ont permis de constater un phénomène d'une ampleur insoupçonnée, confirmant le réel besoin d'adresser cette problématique. Les études consultées mettent surtout l'accent sur les difficultés vécues par les personnes immigrantes et les membres de communautés ethnoculturelles en recherche d'emploi, de même qu'aux impacts financiers et sociaux de la discrimination. Peu de solutions concrètes pouvant être applicables à notre clientèle y sont proposées. Ainsi, plutôt que d'intégrer des notions incomplètes aux ateliers du volet emploi, nous avons choisi de poursuivre nos recherches auprès d'organismes et de ressources ayant une connaissance « terrain » des obstacles rencontrés par une clientèle multiculturelle au niveau de l'employabilité.

<u>Volet Persévérance scolaire :</u>

Nous avons rencontré nos partenaires du CJE RdP dans le but de planifier les modalités de mise en place des ateliers de préparation aux tests d'équivalence de niveau secondaire (TENS). Nos discussions ont mis en lumière un certain nombre d'entraves possibles en vue de la phase d'actualisation. En effet, la préparation aux tests implique davantage de ressources que prévues, puisqu'idéalement, le support à offrir se donne en individuel ou en très petits groupes (2 ou 3 personnes). Le processus nécessite une grande mobilisation de la part du jeune, autant en ce qui a trait aux efforts à fournir que dans la constance de la motivation. Ce qui, soulignons-le, est souvent peu caractéristique de notre clientèle contrevenante.

Suite à cette rencontre, nous avons étudié d'autres programmes susceptibles de convenir à notre clientèle, dont le Test de Développement Général (TDG). Bien que le TENS et le TDG soient souvent confondus, ils comportent des différences significatives. « Le test de développement général (TDG) a été élaboré afin de mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer

et réussir adéquatement en formation professionnelle et éventuellement au travail. La réussite de ce test est l'une des conditions auxquelles les personnes de 18 ans et plus doivent satisfaire pour pouvoir être admises à un programme de formation professionnelle, lorsqu'elles ne satisfont pas aux préalables scolaires normalement exigés par ce programme. »[3]

Le test d'équivalence de niveau secondaire (TENS), s'adresse quant à lui, aux jeunes de 16 ans et plus qui n'ont pas complété leurs études secondaires. Il consiste en sept tests visant à évaluer les connaissances générales en plusieurs matières de niveau du 5e secondaire, soit le français (grammaire et compréhension de texte), mathématiques, anglais, sciences de la nature, sciences humaines et sciences économiques. La réussite des deux tests de français, de même que la réussite à trois des cinq autres matières est nécessaire pour la délivrance d'une attestation d'équivalence de niveau de scolarité de secondaire 5 (AENS).

Bien que l'AENS ne puisse se substituer au diplôme d'études secondaires (DES), c'est une attestation reconnue par certains milieux de travail et qui offre l'opportunité d'accéder à davantage de types d'emplois. Cette attestation rend l'étudiant admissible à la formation professionnelle de niveau secondaire (DEP) et à certains programmes menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales (AEC).

Nous avons joint en annexe un tableau-synthèse produit par la Commission scolaire Marie-Victorin qui illustre succinctement les différences entre le TENS et le TDG.

En élargissant notre offre de services afin d'inclure la préparation au TDG, nous pourrions rejoindre un nombre beaucoup plus élevé d'adolescents qu'avec le TENS uniquement. Nos réflexions et démarches en ce sens, se poursuivront en l'an 2.

Nous avons créé un sondage en ligne (dont la version PDF se retrouve en annexe) visant à dresser un portrait de la clientèle au niveau académique ainsi que des besoins des adolescents contrevenants en termes de support à la persévérance scolaire. Dans le but d'obtenir un échantillonnage significatif, nous visons à ce que chacun des délégués des quatre secteurs complètent le questionnaire avec au moins cinq des jeunes qu'ils accompagnent.

[3] https://www.csmv.qc.ca/sommaire-de-loffre-de-service/reconnaissance-des-acquis-tens-gedts-et-tdg/test-de-developpement-general-tdg/ [site consulté le 21 décembre 2018]

Volet autonomie :

Tel qu'attendu, nous avons débuté nos réflexions entourant la mise en place d'un programme de développement de l'autonomie. Nous avons débuté la recension des différents programmes existants dont pourraient bénéficier notre clientèle. À cet égard, le « Portrait des pratiques visant la transition à la vie adulte des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec » [4] nous été particulièrement utile, nous permettant de prendre connaissance des principaux programmes de développement de l'autonomie destinés aux adolescents et qui sont utilisés par les CIUSSS ou les organismes communautaires desservant une clientèle similaire. Nous en sommes encore à la phase exploratoire, mais les informations recueillies jusqu'à présent constituent un bon point de départ pour orienter nos démarches et prendre contact avec les responsables des programmes nous semblant correspondre à nos visées.

Nous avons rencontré à quelques reprises notre partenaire au sein de l'équipe de réinsertion professionnelle, afin de se concerter sur les orientations à prendre pour la mise en place des ateliers.

LES SUCCÈS ET LES EMBÛCHES RENCONTRÉS PAR LES RESPONSABLES DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PROJET

De façon générale, les aspects développementaux du projet (prise d'informations, lectures, créations d'outils, etc.), se sont déroulés tel que planifié en tenant compte du temps imparti.

Cependant, plusieurs contraintes d'ordre pratique, telle qu'un enjeu au niveau de la programmation clinique à Cité-des-Prairies, ont freiné le déploiement tel que planifié au départ.

Volet Emploi :

Bien que seulement trois ateliers aient été animés, quelques éléments sont ressortis comme étant positifs auprès des participants. Lors des rencontres de mobilisation précédant le premier atelier,

[4] Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS). Portrait des pratiques visant la transition à la vie adulte des jeunes résidant en milieu de vie substitut au Québec. Rapport rédigé par Sophie Bernard. Québec, Qc : INESSS; 96 p. (2018)

les jeunes ont, de façon unanime, nommé leur appréciation (de même que leur étonnement) quant à notre souci de tenir compte de leurs opinions et de leurs rétroactions dans une optique d'amélioration continue du programme. Bien que pour l'instant, cela ne se traduise concrètement que par des retours verbaux à la fin de chaque atelier afin de recueillir leurs commentaires, il n'en demeure pas moins qu'ils le perçoivent positivement. Les participants se sont engagés à compléter un questionnaire d'évaluation plus exhaustif à la fin de la série d'ateliers.

La présentation du cartable du participant qui sera remis à la fin des ateliers a suscité des réactions très positives. Rappelons que ce cartable consiste en un folio d'aspect professionnel avec des compartiments pour ranger divers documents et accessoires. Nous leur remettrons aussi une tablette lignée, un stylo, une clé USB, une carte-cadeau de Bureau en Gros, un dépliant de la FQJC ainsi que les fiches synthèse des ateliers.

Sans grande surprise, les collations offertes lors de l'animation des ateliers ont plu aux jeunes et ils aimeraient que cet élément soit conservé.

Malgré tout, la mise en œuvre de cette première série d'ateliers a connu quelques écueils. Notons tout d'abord que la programmation de Cité-des-Prairies est élaborée de manière à exposer les jeunes à un maximum de contenu clinique, ce qui implique un horaire assez chargé, rendant parfois laborieux l'ajout d'activités supplémentaires. Pour des motifs hors de notre contrôle, le début des ateliers du programme ART a été retardé. Nos ateliers devant leur succéder, nous avons dû en repousser l'animation à une date ultérieure, soit possiblement au début janvier 2019. Par la suite, il a été convenu de débuter les ateliers en décembre, bien que ART ne soit pas terminé, faisant en sorte que le processus de sélection s'est fait de façon moins optimale que souhaité.

Ainsi, malgré l'ajout de certains facilitateurs au processus de recrutement (ex. : enveloppe de retour pré-adressée remise avec les sondages), nous avons observé un délai significatif dans la réception des sondages, de même qu'un taux de participation plutôt faible comparativement au sondage réalisé au printemps 2018, tel que démontré dans le tableau 1 ci-haut. Ce délai nous a contraints à faire les rencontres de mobilisation parfois sans l'éducateur de suivi, faute de plages horaire compatibles, ou à le faire en sous-groupe, pour la même raison.

Malgré une présentation préalable pourtant appréciée, une certaine réserve de la part de quelques équipes éducatives a été constatée au moment de débuter le recrutement. D'une part, des intervenants semblaient hésitants à donner leur autorisation pour que les jeunes participent

aux ateliers et ainsi ne puissent profiter pleinement des activités cliniques de la programmation régulière. D'autre part, il semble y avoir subsisté pour quelques-uns, une incompréhension partielle quant aux objectifs des ateliers. À l'avenir, lors de notre présentation aux équipes, nous insisterons davantage sur les bénéfices que peuvent retirer les participants et les liens que nous faisons avec le contenu clinique du programme ART lors des différents ateliers. Nous avons dû également clarifier notre rôle versus celui de l'équipe de réinsertion socio-professionnelle ou des notions vues dans le programme Intégration au marché du travail (IMT) offert à l'école La Passerelle. L'apprentissage de compétences liées à l'employabilité faisant partie intégrante du programme académique IMT, plusieurs similarités de contenu sont effectivement présentes. Ce sont toutefois les objectifs ciblés qui diffèrent. Si le programme IMT vise avant tout à outiller les élèves en vue d'une transition harmonieuse entre le milieu scolaire et le monde du travail, nous désirons plutôt favoriser la réinsertion sociale tout en diminuant le risque de récidive en agissant sur la sphère de l'emploi.

Quelques petits imprévus administratifs ont aussi mis du sable dans l'engrenage, sans toutefois nous empêcher d'animer les ateliers. Par exemple, étant toujours en attente du matériel informatique commandé en octobre, un local disposant d'ordinateurs a été réservé pour la rédaction du cv. Cependant, au moment prévu, une rencontre du personnel scolaire s'y déroulait. Ou encore, en dépit du rappel aux éducateurs de bloquer la plage horaire des jeunes concernés pour la durée des ateliers, certains participants étaient parfois absents, puisque des rencontres ont été planifiées ou des congés provisoires accordés au même moment. Parmi les raisons avancées : rendez-vous pour un vaccin, tournage d'une vidéo, rencontre avec un intervenant. Un participant a aussi été retiré des ateliers sans que nous en soyons avisés au préalable. Ceci démontre avec clarté qu'il nous faut impérativement améliorer nos processus de communication. La direction s'est engagée à nous épauler, en insistant auprès des chefs de services, sur l'importance pour les jeunes de respecter leur engagement à participer aux ateliers.
Enfin, les ateliers ayant débuté plus tard que prévu, ils sont toujours en cours au moment de la rédaction du bilan intérimaire. Pour cette raison, aucun transfert personnalisé au CJE du quartier d'origine n'a pu s'effectuer.

<u>Volet Persévérance scolaire :</u>

Le développement de ce volet du projet est encore à l'étape embryonnaire. Nous constatons toutefois que plusieurs ressources et possibilités s'offrent à nous en ce qui a trait au support à la persévérance scolaire à apporter à notre clientèle.

Lors de la présentation du projet aux équipes-secteurs, la réception a été généralement très favorable. Plusieurs délégués à la jeunesse ont spontanément offerts de partager avec nous certains programmes ou ressources dont ils disposent. Quelques-uns ont manifestés le désir de participer au développement de ce volet.

En ce qui a trait aux obstacles rencontrés, tel qu'indiqué précédemment, nous devrons poursuivre nos réflexions sur le ou les programmes à offrir (TENS et/ou TGD).

Volet autonomie :

À l'instar du volet académique, l'élaboration d'un programme de développement de l'autonomie adapté aux jeunes contrevenants a suscité l'intérêt de plusieurs intervenants désirant y contribuer et collaborer à sa réalisation.

Étant donné que nous n'en sommes qu'au début de nos travaux, nous n'avons pas rencontré d'obstacles significatifs à l'atteinte de nos objectifs.

UNE BRÈVE DESCRIPTION DES ACTIVITÉS PRÉVUES À LA PROCHAINE ÉTAPE ET DES CHANGEMENTS PRÉVUS AU PLAN D'ACTION, S'IL Y A LIEU

Il est prévu au cours de l'An 2, de produire des mises à jour mensuelles sur l'avancement du projet et des activités à venir. Partagé sous forme de capsules lors de comités d'équipes, ces informations contribueront à garder ce projet vivant parmi les intervenants impliqués auprès des jeunes contrevenants. Ces comptes rendus seront également publiés sur le site internet de la FQJC, sur lequel un micro-site dédié au projet «En route! » sera créé. Nous devrons vérifier auprès du CJE RdP si nous avons l'autorisation de déposer sur ce site certains contenus leur appartenant.

Compte tenu des difficultés expérimentées lors du processus de recrutement à l'automne 2018, nous proposerons à la direction, en complément à la programmation existante à l'hébergement, l'intégration d'un calendrier d'animation annualisé des différents volets du projet En route!

Volet Emploi :

Nous poursuivrons l'animation des ateliers débutés en décembre 2018. Ces ateliers devraient se terminer le 6 février 2019.

Le processus de recrutement sera ajusté, suite aux obstacles rencontrés lors de la sélection de la dernière cohorte de candidats. Afin de susciter un plus grand pourcentage de participation et un échantillonnage plus représentatif, nous présenterons nous-même le projet aux jeunes et nous effectuerons la passation du sondage aussitôt.

En vue de faciliter l'engagement des jeunes et de diminuer les impacts sur la programmation des unités d'hébergement, le contenu des ateliers sera optimisé, passant de huit à six ateliers pour les séries subséquentes. Nos partenaires du CJE RdP ont donné leur aval à cette modification, considérant que l'intégralité des notions pourra être vue en six rencontres sans en altérer la qualité ou les retombées concrètes pour les participants. Ainsi, ce nouveau format de six ateliers facilitera le recrutement des jeunes et l'implantation de l'offre de services au sein de la programmation de Cité-des-Prairies. Nous y intégrerons les habiletés sociales du programme ART ciblées, par des moyens de mise en interaction variables selon le contenu des ateliers (ex. : mises en situation, jeux de rôles).

Cette formule nous permettra d'offrir quatre séries d'ateliers annuellement plutôt que trois, ainsi, un maximum de 32 jeunes plutôt que 24 pourra bénéficier de l'animation du Volet Emploi en groupe décloisonné.

Une nouvelle série d'atelier débutera en mars 2019, de façon à ce que les jeunes complètent le programme au moment coïncidant avec la période d'embauche estivale. Il est également prévu de développer, puis d'animer, le programme en sous-groupe ou en individuel au cours de l'été 2019. Selon les besoins de la clientèle pour cette période, nous estimons qu'entre six et douze jeunes pourront se prévaloir de l'animation estivale des ateliers.

Nous préparerons un sondage destiné aux délégués à la jeunesse, concernant les besoins de la clientèle ainsi que les modalités souhaitées pour la mise en place des ateliers de mobilisation à l'employabilité. Selon les disponibilités des différentes équipes, cette prise d'information pourrait se faire en personne lors d'un comité ou par voie électronique, selon le cas. Cette collaboration avec les intervenants des secteurs est primordiale puisque ces rencontres de mobilisation à l'emploi seront proposées conjointement avec les délégués à la jeunesse et les intervenants du CMS.

Nous recueillerons la rétroaction des différents acteurs impliqués, en vue d'une amélioration continue, que ce soit au niveau du processus de sélection, de l'animation des ateliers ou de la transmission des informations. Le point de vue des jeunes sera particulièrement sollicité et encouragé, de façon à adapter les contenus et l'animation pour convenir le plus fidèlement possible à leurs besoins. Nous désirons également sonder les participants sur les impacts de leur participation aux ateliers, soit après 3 mois et 6 mois. Un questionnaire devra être élaboré à cet effet.

Concernant le processus de recrutement et les modes de communication, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction sera rédigé et remis aux délégués à la jeunesse et aux éducateurs de suivi. Parallèlement à ce mode d'évaluation ponctuelle, nous poursuivrons l'évaluation en continu. Nous réfléchissons actuellement à simplifier ce processus afin que les intervenants puissent se l'approprier aisément.

<u>Volet Persévérance scolaire :</u>

Nous effectuerons le suivi et la compilation des résultats du sondage concernant les besoins de support à la persévérance scolaire, envoyé en décembre 2018. Les intervenants du Centre Multi-Services seront également mis à contribution en sondant les adolescents qui participent aux ateliers cliniques à l'externe.

Différentes options sont envisagées afin d'offrir un éventail de services adaptés aux besoins exprimés à l'aide du sondage en ligne. Selon les résultats obtenus, les plus probantes seront explorées davantage.

Compte tenu de l'enthousiasme démontré par plusieurs lors de la présentation dans les équipes-secteurs, nous désirons mettre sur pied un groupe de réflexion comprenant des délégués à la jeunesse provenant des quatre secteurs et du Centre Multi-Services. L'implication des jeunes et de leurs parents est également souhaitée. Pour ce faire, nous envisageons la tenue d'un groupe de réflexion ou la participation à un sondage. Nous pourrons ainsi mettre en commun les idées les plus prometteuses, tout en favorisant l'esprit de collaboration et de partenariat, qui constitue la pierre angulaire de ce projet.

Nous poursuivrons nos recherches en lien avec des programmes de support à la persévérance scolaire alternatif au TENS, plus particulièrement le Test de Développement Général. Considérant les nombreux éléments pouvant freiner le déploiement de l'offre de service du Volet Persévérance scolaire nous nous devons de réviser nos prévisions quant aux nombres de jeunes qui pourront être accompagnés dans leurs démarches académiques. Notre objectif initial d'exposer 40 jeunes par année nous apparaît difficilement atteignable. Nous croyons qu'il serait plus réaliste d'envisager une offre de service auprès de 5 à 10 jeunes pour la prochaine année.

Selon l'avancement des travaux, nous souhaitons actualiser la mise en place du volet persévérance scolaire à l'automne 2019.

<u>Volet autonomie :</u>

Nous avons convenu avec nos partenaires de l'équipe de réinsertion socioprofessionnelle, de nous rencontrer mensuellement ou davantage, au besoin, afin de répartir les tâches à accomplir, déterminer les modalités de mise en place des ateliers ainsi que du processus de sélection des candidats.

Il est prévu de débuter un groupe décloisonné en hébergement durant l'été 2019. Le volet Autonomie sera ensuite déployé pour notre clientèle externe à l'automne 2019. Pour ce deuxième groupe, nous avons comme objectif de rejoindre un bassin de dix à douze jeunes.

LE PROGRÈS RÉALISÉ RELATIF À L'ÉVALUATION DU PROJET. CECI DEVRA COMPRENDRE DE L'INFORMATION SUR L'ÉVALUATION DES ACTIVITÉS DURANT LA PÉRIODE VISÉE ET SIGNALER LES CHANGEMENTS POUR LA PROCHAINE ÉTAPE, S'IL Y A LIEU.

Le programme étant actuellement dans la phase développementale, peu de résultats peuvent être partagés à ce moment-ci, d'autant plus que la période couverte par l'an 1 n'est que de quelques semaines, soit de la fin octobre à la fin décembre.

Nous vous transmettrons au printemps prochain, un plan de travail très détaillé, de même qu'un plan de communication clarifiant les rôles et responsabilités de chacun des intervenants impliqués.

Volet Emploi :

Tel que mentionné précédemment, notre évaluation du processus de recrutement nous a amené à concevoir un calendrier annualisé, incluant les dates prévues pour les présentations aux jeunes et aux équipes, les différentes étapes du processus de recrutement et la prestation de services. Nous espérons ainsi faciliter les communications entre le milieu d'hébergement et les intervenants liés au projet. Nous avons comme objectif pour l'an 2 que chaque série d'ateliers offertes débute avec des groupes complets (8 jeunes, dont au moins un de chaque unité).
Nous avons élaboré un questionnaire d'évaluation et de satisfaction des participants qui nous permettra d'ajuster les contenus, l'animation et les modalités selon les réponses obtenues. Nous travaillerons sur la détermination des rôles et des responsabilités de chacun des acteurs impliqués afin que les attentes soient claires pour tous.

Volet Persévérance scolaire :

Une évaluation-post sera réalisée suite à la première série d'ateliers et nous permettra d'ajuster le contenu des ateliers, la logistique et les processus expérimentés en vue d'améliorer notre offre de service à l'externe.

Volet autonomie :

Un bilan post-vention sera effectué suite à chaque série d'ateliers du programme, de façon à ajuster les contenus, la logistique et les processus.

Annexe 1

Version originale

La première étape pour faire un CV est de se connaitre ?

A **Vrai**

B **Faux**

Version modifiée

Il est préférable de savoir pour quel travail on veut appliquer avant de faire un CV ?

A **Vrai**

B **Faux**

Il y a des erreurs qu'il faut éviter de faire dans un CV.
Il existe 11 erreurs dans le CV de Jean Dupont.
Est-ce que tu es capable de les trouver ?

Annexe 1

Version originale

Version modifiée

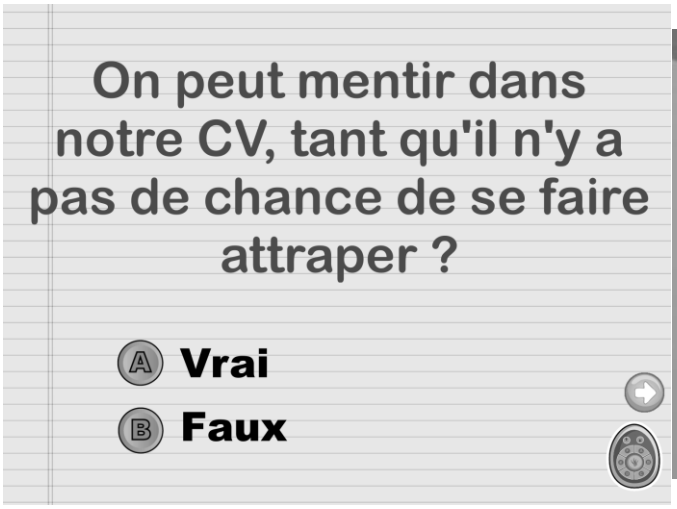

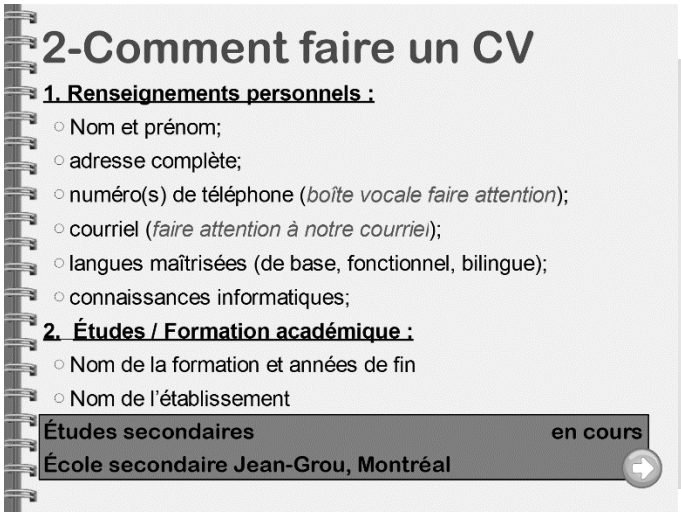

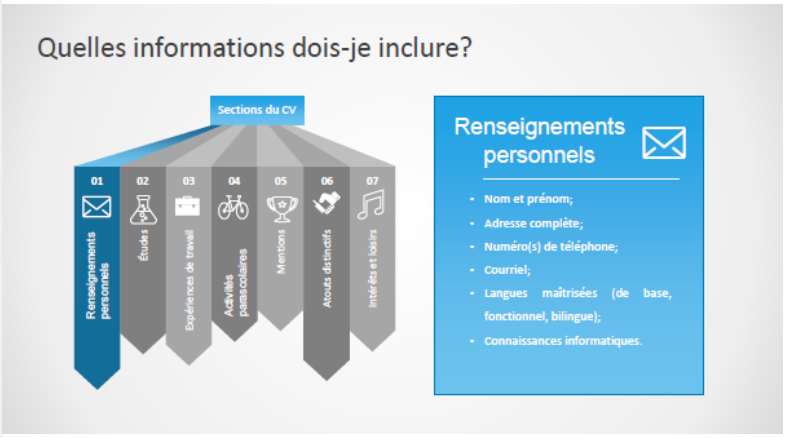

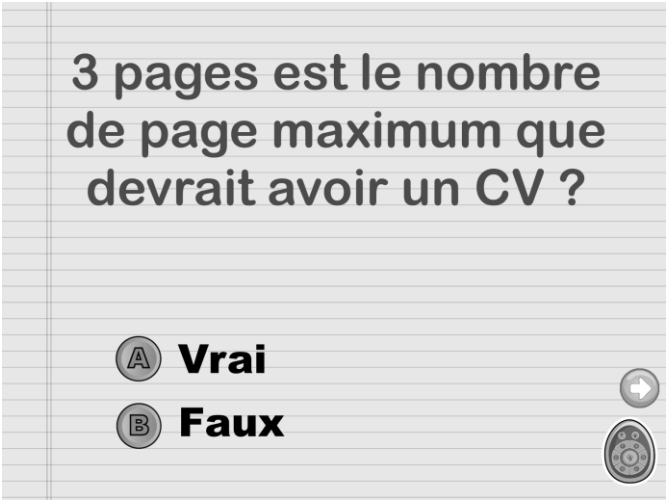

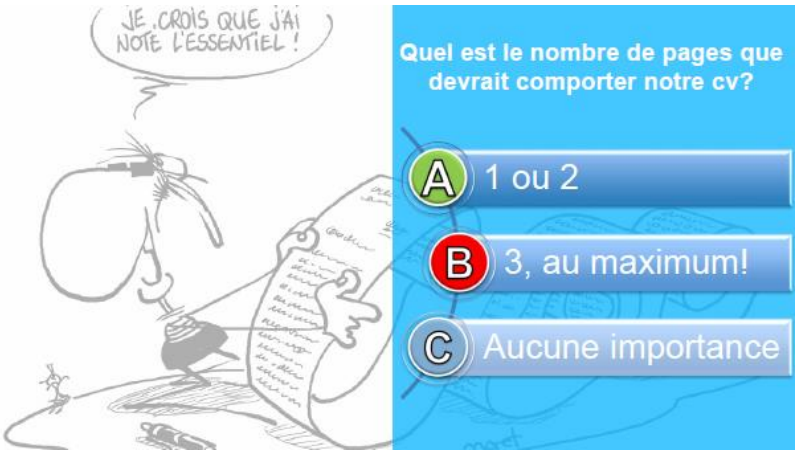

Annexe 2

SONDAGE PROJET

En route !

En collaboration avec le Carrefour Jeunesse Emploi de Rivière-des-Prairies, le Centre Multi-Service met sur pied un projet de préparation à l'emploi pour les jeunes hébergés à CDP.

Nous aimerions avoir ton aide afin de connaître l'expérience des jeunes en matière d'employabilité et ainsi offrir des ateliers adaptés à vos besoins. Merci de prendre le temps de répondre aux quelques questions suivantes!

Nom	
Âge	
Niveau de scolarité	
Unité	

★ J'ai un CV : ☐ Oui ☐ Non

★ J'ai déjà passé une entrevue : ☐ Oui ☐ Non

★ J'ai déjà fait un stage ou des travaux communautaires : ☐ Oui ☐ Non

- Si oui, où? _____

★ J'ai déjà travaillé : ☐ Oui ☐ Non

- Si oui, où? _____

★ Les types d'emplois que j'aimerais occuper : _____

★ J'aimerais travailler dans ce genre d'entreprise : _____

★ Je suis intéressé à participer aux ateliers donnés par le CJE à Cité-des-Prairies :

☐ Oui ☐ Non

Svp complète le **verso** du sondage. **Merci!** ☺

Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

Annexe 2

CANDIDATURE AUX ATELIERS

Je comprends que mon éligibilité à participer aux ateliers dépend de ma situation (durée de garde, objectifs de réinsertion, comportement à l'unité, etc.) et que ce sont sur ces critères que les intervenants approuveront ou non la soumission de ma candidature.

Numéro d'usager	
Nom de mon éducateur de suivi	
Nom de mon délégué	
Date de ma fin de garde	
Date à laquelle je serai éligible à un congé provisoire	

★ J'ai complété mon plan de cheminement vers l'autonomie (PCA).

☐ Oui ☐ Non

★ Un objectif en lien avec l'emploi est inscrit dans mon plan d'intervention. ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

★ Je reçois déjà des services de l'employabilité de CDP (Natasha Kosca).

☐ Oui ☐ Non

★ Encercle le chiffre qui correspond à ton niveau de connaissances en lien avec les démarches pour se trouver un emploi et au monde du travail en général.

NULLE				MOYENNE					EXCELLENTE	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

★ Encercle le chiffre qui décrit le mieux ta motivation à participer à ces ateliers.

NULLE				MOYENNE					EXCELLENTE	
0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Si ma candidature est retenue, je m'engage à participer aux 8 ateliers du Volet Emploi, offerts à Cité-des-Prairies par le Carrefour Jeunesse Emploi et le Centre Multi-Services.

Signature : _____

Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

Annexe 3

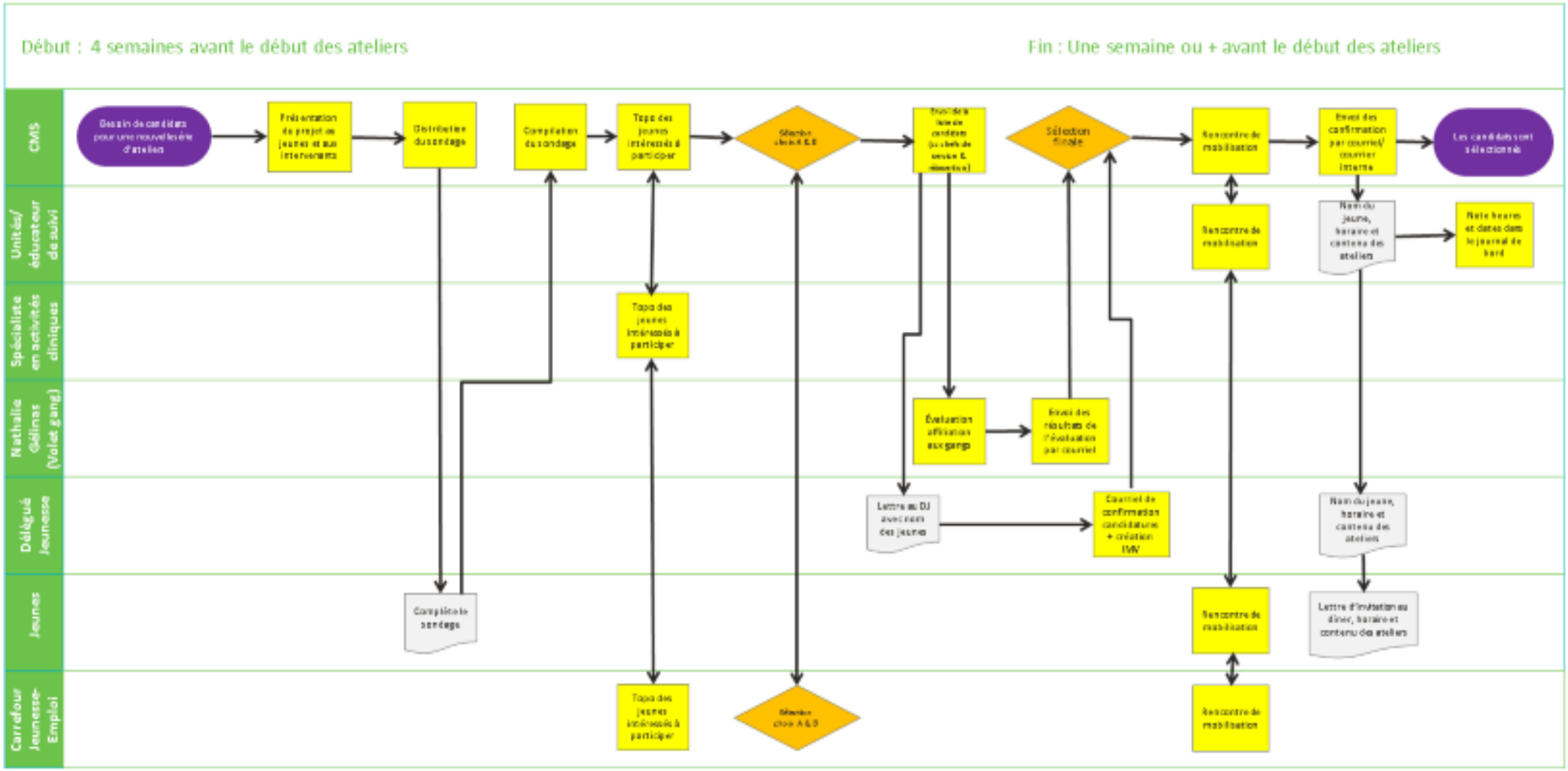

PLUS FORT AVEC VOUS

Carrefour Jeunesse Emploi

Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

En route

Annexe 4
Liste des ateliers
Automne-hiver 2018

5 décembre 2018, 13h30-15h, Local Arts et culture

Le CV (théorie)

- Les bases du CV
- Les erreurs à ne pas inscrire au CV
- Connaître les sections du CV et les façons de les rédiger

12 décembre 2018, 13h30-15h, Bibliothèque

Le CV (mise en pratique)

- Appliquer la théorie du 1er atelier
- Rédiger ou modifier son CV

19 décembre 2018, 13h30-15h, Local Arts et culture

Méthodes dynamiques de recherche d'emploi

- Où chercher?
- Structurer sa recherche
- Bien utiliser les outils à sa disposition

9 janvier 2019, 13h30-15h, Local Arts et culture

Dépôt du CV

- Préparer sa rencontre avec l'employeur
- Vendre sa candidature
- Gérer son stress

16 janvier 2019, 13h30-15h, Local Arts et culture

Se préparer à l'entrevue

- Connaître les bases de l'entrevue (types de questions)
- Connaître les étapes d'une bonne préparation à l'entrevue

23 janvier 2019, 13h30-15h, Local Arts et culture

Simulation d'entrevue

- Mettre en application la théorie
- Pratiquer sa gestion de stress
- Pratiquer son non-verbal

30 janvier 2019, 13h30-15h, Local Arts et culture

Santé et sécurité au travail (CNÉSST)

- Connaître ses droits comme travailleur
- Connaître ses obligations comme travailleur
- Quoi faire quand on se blesse au travail?

6 février 2019, 13h30-15h, Local Arts et culture

Se maintenir en emploi

- Les attitudes à privilégier
- Connaître la période de probation
- Les motifs de congédiement

FONDATION QUÉBÉCOISE POUR LES JEUNES CONTREVENANTS

Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

Annexe 5

Centre Multi-Services (CMS) en partenariat

Projet Insertion au travail, persévérance scolaire et autonomie

Cher délégué,

La candidature d'un de vos jeunes de suivi, (PRÉNOM NOM), a été retenue pour faire partie du projet « Insertion Travail et persévérance scolaire » offert conjointement par le Centre Multi-Services (CMS) et le Carrefour jeunesse emploi (CJE) Rivière-des-Prairies.

Ce projet consiste en une série de 8 ateliers de préparation au marché du travail visant à outiller les jeunes durant leur peine de mise sous garde. À l'aube de la période de surveillance, un pont sera établi avec le CJE de quartier de PRÉNOM, lui permettant de poursuivre ses démarches dès sa sortie du centre et ainsi favoriser son intégration sociale tout en diminuant le risque de récidive. Vous trouverez la liste des ateliers et les dates auxquelles ils seront présentés en pièce-jointe.

La première rencontre ayant lieu le DATE prochain, nous vous remercions de confirmer rapidement à l'intervenante-pivot du projet au CMS que vous entérinez la participation de PRÉNOM à ces ateliers.

Nous rencontrerons PRÉNOM en individuel avant le premier atelier, soit d'ici le 6 juin. Vous êtes cordialement invités à vous joindre à la rencontre si vous le désirez.

Pour plus d'informations, vous pouvez prendre contact avec Josée Marceau au 514-356-5410 ou par courriel : josee.marceau.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca.

En vous remerciant de votre collaboration,

L'équipe du CMS

Carrefour Jeunesse Emploi Rivière-des-Prairies

Fondation québécoise pour les jeunes contrevenants

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Québec

Annexe 6

Tableau-synthèse
Reconnaissance des acquis (TDG ET TENS)
Tests destinés aux adultes n'ayant pas terminé leurs études secondaires

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

	TEST DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL (TDG)	TESTS D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ DE 5E SECONDAIRE (TENS)
C'EST QUOI POURQUOI	▪ Évaluation des compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle et ensuite au travail; ▪ Sert à accéder à un programme de formation professionnelle; ▪ Sert aussi à la qualification de la main-d'œuvre de la Commission de la construction du Québec (CCQ). Note : Des préalables spécifiques peuvent aussi être exigés dans les deux situations précédemment mentionnées.	▪ Évaluation composée de 7 tests d'équivalence de niveau de scolarité de 5e secondaire; ▪ Rend admissible à la formation professionnelle de niveau secondaire (DEP) et certaines attestations d'études collégiales (AEC).
RECONNAISSANCE	▪ Mention sur le relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation.	▪ Mention sur le relevé des apprentissages du ministère de l'Éducation : ▪ AENS (Attestation d'équivalence de niveau de scolarité de cinquième année du secondaire). ▪ Attestation reconnue par le marché du travail.
POUR QUI?	Personnes de 18 ans et plus	Personnes de 16 ans et plus au 30 juin
COMMENT SE PRÉPARER?	▪ La préparation est facultative. ▪ Il existe un site Internet préparatoire. Pour y accéder, cliquez ici. (http://cdeacf.ca/)	▪ Cahiers préparatoires en ligne sur le site de la CSMV ▪ Ateliers préparatoires offerts par la CSMV, 450 670-3130 poste 2710 Pour y accéder, cliquez ici.
STRUCTURE	100 questions à choix multiples réparties en 5 sous-tests chronométrés : ▪ Raisonnement mécanique ▪ Sciences ▪ Résolution de problèmes ▪ Compréhension de l'écrit ▪ Maîtrise de la langue	7 tests : ▪ Français grammaire ▪ Français compréhension de lecture ▪ Mathématiques ▪ Anglais ▪ Sciences économiques ▪ Science humaine ▪ Science nature
CONDITION DE RÉUSSITE	La note de passage est de **45 %**.	Réussir les deux tests de français et trois tests parmi les cinq autres. La note de passage est de **60 %** pour tous les tests.
DURÉE	2 h 30	Le temps maximum pour chaque test est de 90 minutes, sauf le test de mathématiques dont la durée est de 150 minutes. Une période de 6 mois est allouée pour réussir les tests.
FRAIS*	20 $ (gratuit si le candidat est inscrit à un programme de la formation professionnelle de la CSMV)	40 $
REPRISE	Une reprise peut être faite après un an et cela est possible une seule fois.	Possibilité de faire une reprise par test à l'intérieur de 6 mois après le début des tests. Les examens de reprise doivent être faits dans la même commission scolaire.
TÉL.	450 670-0730, poste 2127 ou 2128	450 670-3130, poste 2710 Rencontre d'information obligatoire.

*Selon votre statut, il est possible que d'autres frais s'appliquent.

Document mis à jour le 16 octobre 2017